

Communiqué de presse

Le PDC Moutier a tenu sa conférence de presse ce 22 mars à l'Hôtel de la Gare à Moutier pour appeler les citoyennes et citoyens de Moutier à déposer, sans crainte aucune, un grand OUI le 28 mars prochain pour rejoindre la République et Canton du Jura. Plusieurs thèmes ont été abordés durant cette conférence de presse.

La représentation et le poids politique de Moutier est à ce jour insignifiante à Berne. Au Parlement jurassien, avec une délégation importante de 7 députés prévôtois sur 60, Roland Piquerez de rappeler « ... toutes les tendances politiques actuelles de Moutier pourraient avoir une représentation » et de conclure qu'avec une influence parlementaire aussi importante, tant pour le sport que la culture ou les loisirs : « toutes les institutions ont de grands intérêts à rejoindre le canton du Jura ».

Au sujet de l'Hôpital de Moutier (HDM), le Dr Giorgio Terazzi, ancien médecin chef de 1990 à 2017 à Moutier, a déploré l'instrumentalisation « délirante » de l'HDM à des fins de propagande. Avec à ce jour un investisseur privé qui détient 35 % de l'institution, le risque de se faire absorber par un autre hôpital est quasi inexistant. Et le Dr Terazzi de conclure : « ... sur le plan médical et hospitalier, Moutier et sa population n'ont rien à perdre et tout à gagner à devenir jurassien ».

Quitter le canton de Berne, au dernier rang des cantons suisses dans l'imposition des entreprises, pour rejoindre le canton du Jura, l'un des plus attractifs dans ce domaine, aura des incidences directes et positives pour son économie. Le canton du Jura se distingue tout particulièrement dans l'aide aux entreprises innovantes (Start-up) en termes d'imposition réduite et d'un accès privilégié au pôle « BaselArea Business And Innovation » internationalement reconnu. Avec une administration de proximité ayant une parfaite connaissance du tissu industriel régional, ainsi qu'une administration moderne et en ligne, le temps de traitement des dossiers est beaucoup plus simple et rapide. Sur le volet économique encore, Isabelle Pasquier de déclarer « ... Moutier, 2^e ville du canton du Jura, aura un rôle économique moteur à jouer.... Plutôt que de rester 20^e ville d'un canton de Berne qui ne connaît son existence que lorsque des économies doivent être faites ».

Le canton du Jura est également plus généreux pour les familles en termes d'allocations familiales, de bourses d'études et, inexistante à Berne, une allocation de naissance de 1'500 francs par enfant. L'école à journée continue est également une réalité dans le canton du Jura et la structure actuelle de Moutier est d'ores et déjà pérennisée avec à la clé, une diminution des tarifs à charge des parents pour une même prestation. Il est très clair pour le PDC, dont la politique familiale est un thème très cher et privilégié, qu'il faut rejoindre la république et canton du Jura pour le bien de toutes les familles prévôtoises.

Une politique proactive de soutien aux activités sportives, ainsi que la création d'une filière « Sports, Arts, Etudes », inexistante dans le canton de Berne, a permis aux sportifs jurassiens de se hisser de manière très significative dans l'élite suisse. L'aide aux clubs sportifs de loisirs ne sera pas en reste non plus. Et Bastien Eschmann, de déclarer : « Sportifs, aucun doute à avoir, le OUI vous sera favorable ».

Il n'y a que des points positifs pour la population de Moutier, pour les familles, pour les sportifs, pour les jeunes et également les moins jeunes et les retraités, tout comme pour les entreprises existantes et les nouvelles pousses, de déposer un grand OUI dans les urnes ce 28 mars prochain.

Moutier, le 22 mars 2021